

## Le SERCE développe la formation de monteurs de réseaux

Parce que ce sont les jeunes d'aujourd'hui qui installeront et exploiteront demain les équipements électriques omniprésents de notre cadre de vie et de notre environnement professionnel, le SERCE et ses adhérents mènent une politique active de recrutement de compétences.

### **Monteurs de réseaux : l'assurance d'un emploi durable**




L'évolution de la pyramide des âges au sein des entreprises de génie électrique fait notamment apparaître d'importants besoins en monteurs de réseaux. D'après l'estimation réalisée au sein des entreprises il faudra **former au moins 500 personnes / an sur le moyen terme**.

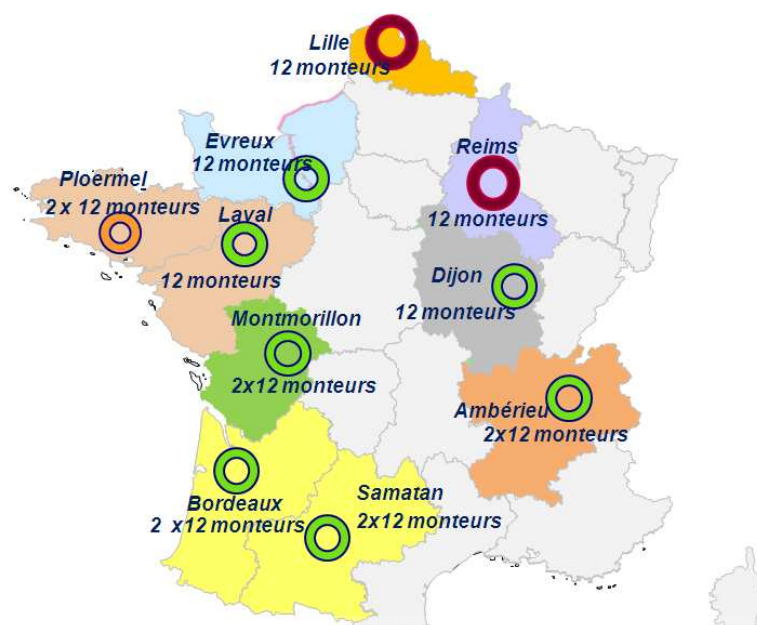
La nécessité de maintenir le réseau de distribution électrique actuel tout en construisant de nouvelles lignes pour raccorder des installations de production d'électricité décentralisées (parcs éoliens, installations photovoltaïques) requièrent de la part des entreprises de réseaux électriques de consolider leurs effectifs en monteurs de réseaux pour répondre à la demande.

### **Des entreprises se mobilisent au niveau régional**

Dans le cadre de sa mission de soutien à la formation continue, le SERCE a mis en place différents dispositifs de formation :

Sept formations régionales de **monteurs réseaux électriques aéro-souterrains** pour compenser l'insuffisance de la formation initiale et répondre aux besoins importants dans le domaine des réseaux de distribution électriques.

-  Actions en cours
-  Projet
-  Action ponctuellement réalisée au cours des 24 derniers mois



Courant 2011, quelque 130 nouveaux monteurs de réseaux auront été formés, dans le cadre de contrats de professionnalisation, avec la garantie de trouver un emploi au sein des entreprises partenaires.

L'objectif est d'atteindre via la formation continue un effectif formé annuel de 250 monteurs d'ici 5 ans.

Face à l'impact positif de ces actions, l'Éducation nationale envisage, en collaboration avec le SERCE, la possibilité d'étendre ces formations à l'ensemble du territoire.

## A qui s'adressent ces formations ?

Seuls les **lycées Clément Ader de Samatan (Gers) et Raoul Mortier de Montmorillon (Vienne)** assurent une formation initiale conduisant au diplôme de "Monteur technicien en réseaux électriques", accessible à partir de la classe de seconde.

Toutefois les effectifs formés sont loin de suffire aux besoins de la profession. Les entreprises du SERCE ont donc décidé depuis 2007 de s'engager, aux côtés des établissements de formations (AFPA, CFA, GRETA...), pour mettre en place, au niveau régional, des modules de formation conduisant aux métiers suivants :

- ✓ **aide monteurs de réseaux BT** (basse tension) ;
- ✓ **monteurs de réseaux aéro-souterrains TST** (Travaux sous tension) ;
- ✓ **monteurs de réseaux aériens TST.**

Ces modules sont ouverts à des personnes de 16 à 25 ans, sans qualification professionnelle ou possédant une qualification inadaptée, ainsi qu'aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans ou plus (Contrat ou période de professionnalisation, Congé individuel de Formation). Les formations privilégient l'alternance et les cas pratiques en situation réelle. Chaque site dispose d'une plateforme technique spécialisée, équipée avec l'aide des entreprises parties prenantes de la démarche.

## Quel est le niveau de connaissances requis ?

Un module de "**préqualification en électricité**" permet de dispenser les connaissances de bases requises en électricité et de mieux appréhender l'organisation du système de distribution électrique en France.

## Quel est l'apport des entreprises du SERCE ?

Il est majeur et se manifeste à différents niveaux :

- en amont, par **l'engagement de prendre 1 à 2 personnes en alternance et de la/les recruter** à l'issue de la formation, dans le cadre de contrats de professionnalisation ;
- la participation à **l'aménagement de plateformes techniques spécialisées**, sur les sites de formation par la fourniture ou le financement des équipements nécessaires ;
- la consultation **des professionnels du SERCE lors de la définition et l'évolution des programmes** et leur association à l'enseignement, aux jurys et évaluations.
- la participation active de **salariés d'entreprises, monteurs de réseaux, formés pour enseigner** leur savoir faire dans le cadre de certains cours.

## Qui contacter ?

Rhône-Alpes

### **Lycée professionnel Alexandre Bérard**

223 rue Alexandre Bérard - BP 519  
01500 Ambérieu en Bugey  
Tél. : 04 74 38 01 99  
[www.lpberard-amberieu.fr/](http://www.lpberard-amberieu.fr/)

\* AFPA : Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes

CFA : Centre de Formation d'Apprentis (Ministère de l'Education nationale)

GRETA : groupement d'établissements publics d'enseignement qui organise des actions de formation continue pour adultes (Ministère de l'Education Nationale)

Normandie

**CFA du BTP**

28 Rue Jacquard  
ZI de la Madeleine  
27000 Evreux

Tél. : 02 32 23 09 89

[apprentissage@btpformationneure.fr](mailto:apprentissage@btpformationneure.fr)

[www.cfabtp-hn.com](http://www.cfabtp-hn.com)

Poitou-Charentes

**Lycée professionnel Raoul Mortier**

BP 9

72 avenue de l'Europe  
86501 Montmorillon cedex

Tél. : 05 49 83 06 16

[ce.0860029p@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0860029p@ac-poitiers.fr)

[www.raoul-mortier.fr](http://www.raoul-mortier.fr)

Midi-Pyrénées

**Lycée professionnel Clément Ader**

10, chemin Neuf

32130 Samatan

Tél. : 05.62.62.30.46

[0320030J@ac-toulouse.fr](mailto:0320030J@ac-toulouse.fr)

[www2.ac-toulouse.fr/lp-clement-ader-samatan](http://www2.ac-toulouse.fr/lp-clement-ader-samatan)

Pour les formations dispensées dans les régions Aquitaine, Pays-de-La Loire et Bourgogne, contactez le :

SERCE

[serce@serce.fr](mailto:serce@serce.fr) ou Tél. : 01 47 20 42 30